

**Université du Québec à Montréal**  
**Département de science politique**  
**Session Automne 2016**

**POL 3262-30**  
**Religion, politique et société**  
**Mercredi 9h30 à 12h30**

**Enseignant : Samir G. Moukal, Ph.D.**

**Disponibilité :**

**Mercredi de 12h30 à 13h30**

**(ou sur rendez-vous)**

---

**Descriptif du cours**

Ce cours propose un cadre théorique pour penser les rapports et interactions entre le politique et le religieux (dimension politique du religieux, composante symbolique et rituelle du politique, place du facteur religieux dans l'évolution sociopolitique du monde).

Pour ce faire, il s'intéressera à différents épisodes de l'histoire passée ou contemporaine (orthodoxies et hérésies au Moyen Âge, développement de l'Islam, colonisation et christianisation de l'Afrique, communisme et athéisme, dimension religieuse de la colonisation en Amérique du Nord, croissance des intégrismes, enjeux politiques du monde contemporain).

---

**Objectifs spécifiques**

Nous parlerons des définitions, des liens, des rapports hiérarchiques, de possibilité de distinction, du retour avec force du religieux et de nouveaux rapports possibles entre les trois composantes du cours.

Depuis toujours, les relations entre la religion et la politique ou la politique et la religion étaient fort évidentes, puisque l'une et l'autre se partagent ou se disputent la légitimité du pouvoir.

En plus, les relations entre religion, politique et société, malgré leur importance, sont rarement l'objet de cours universitaires. Tant les départements de sciences religieuses que ceux de science politique préfèrent les éviter, les premiers par méfiance de tout de ce qui est politique, les seconds par ignorance du phénomène religieux considéré comme un reliquat du passé. Ceci est d'autant plus surprenant que toutes les religions, même celles qui récusent le politique, existent à l'intérieur de sociétés organisées, donc de systèmes politiques et que tous les systèmes politiques, en particulier les États, sont obligés de tenir compte de l'existence des religions.

Le cours discutera de **cinq éléments principaux** qui sont les suivants :

**Le lien :**

1-Le lien entre religion et politique remonte aux origines de la vie en société. La hiérarchie est une notion fondamentale pour religion et politique et nous servira de fil directeur dans le cours.

**Les définitions :**

2-Religion et politique supposent que l'on utilise des termes clairement définis. Nous distinguerons entre le politique, la politique et la science politique et entre la foi, la religion et l'Église, la théologie et les sciences religieuses et entre religions, sectes et rites.

**La hiérarchie :**

3-Dans l'ensemble des sociétés, le sommet de la hiérarchie était occupé par un chef qui était à la fois leader politique et leader religieux, un dieu vivant ou son représentant sur terre. Les grandes religions apparues plus tard ont toutes été confrontées au même dilemme : quelle légitimité accorder au pouvoir politique ? Les réponses ont évolué dans le temps selon que l'on considérait la religion comme un choix personnel, un choix de groupe ou un choix de société.

**La distinction :**

4-Ce n'est que depuis quelques siècles que l'on assiste à une distanciation grandissante entre religion et politique, au point que beaucoup ont cru à leur autonomie, l'une par rapport à l'autre. Trois aspects ont contribué à ce processus : démocratisation, séparation entre l'Église et l'État et laïcité.

**Le retour du religieux :**

5-Ces développements que l'on croyait irréversible n'ont pas empêché un retour du religieux en politique. Ce retour se manifeste tant au niveau national avec les États à religion officielle, les partis religieux et les éléments religieux des partis séculiers, les groupes de pression religieux qu'au niveau international avec le recours à des arguments religieux et l'apparition d'organisations internationales religieuses.

**Nouveau rapport :**

Nous nous interrogerons, en conclusion, sur la constitution possible d'un nouveau rapport religion-politique, respectueux et des traditions religieuses et des valeurs démocratiques. (Plusieurs éléments de ce syllabus sont pris du syllabus du *Professeur Bauer*) j'ai choisi son livre comme référence.

---

**Plan du cours**

**Première rencontre : Explication méthodologique du déroulement du cours, les points principaux, les évaluations, les livres obligatoires et la bibliographie...**

**Il peut arriver qu'un sujet demande plus d'une période de trois heures, nous lui consacrerons le temps qu'il mérite.**

**Il se peut qu'on introduise de nouveaux éléments à notre syllabus.**

**Les débats sur un sujet d'actualité, se rapportant à la problématique du cours, pourraient occuper une place importante de la séance ainsi que la diffusion de documentaires pertinents se rapportant au cours.**

**J'aimerais signaler l'existence d'un documentaire (en arabe) auquel j'ai participé sur RCI intitulée (religion et démocratie) qui pourrait nous être utile pour le déroulement du cours.**

**Nous nous intéresserons à la version française de ce documentaire.**

-----

**Sujet 1**

I Religion et politique : définitions fondamentales et applications

Lecture :

P.3-11 du livre de M. Bauer (Introduction)

P110-124 Science politique et religion

Intro livre Caillé, Qu'est-ce que le religieux? Pages 05-28

---

**Sujet 2**

II Religion et politique : les origines entre histoire et traditions

Lecture :

P.13-20 Religion et politique : Une lente différenciation

Caillé : 86-113 155-166 246

---

**Sujet 3**

III Démocratisation (droit divin, droit du peuple, sacré et démocratie...)

Lecture :

P. 21-26 Démocratisation

Caillé : 51-57 58-85

---

**Sujet 4**

IV Laïcité et séparation État-Église (laïcité, étude de cas, le Québec et la laïcité)  
Les accommodements raisonnables, la charte des valeurs (religion et politique)  
La Laïcité ailleurs

Lecture :

P. 26-39 Séparation de l'église et de l'État

Caillé : 231-242

---

**Sujet 5**

V Retour du religieux (ritualisation de la vie politique et interprétation politique du sacré)  
Lien avec des événements qui ont contribué à ce retour (11 septembre) les soulèvements  
dans le monde arabe

Lecture :

Caillé : 114-139 Radicalisation et violence

---

**Sujet 6**

VI Religion et identité nationale (quand la religion devient identitaire, le discours religieux comme créateur de ferveur nationale)

Lecture :

P. 40-45 Religion, composante de l'identité nationale

Caillé : 293-298

---

**Sujet 7**

VII Religion et système politique (étude de cas la France, l'Arabie Saoudite, le Canada, le Liban, Israël, le Soudan...) Les constitutions des États et la mention de la religion!

Lecture :

P. 53-58

---

**Sujet 8**

VIII Les partis religieux (définitions, typologies, interférence)

Lecture :

P. 59-77 Partis et groupes de pression religieux

Caillé : 47-50

---

**Sujet 9**

IX Les groupes de pression religieux (rôle, choix de société, accommodements raisonnables)

P. 77-86 Politique et religion : Les groupes de pression religieux

Caillé : 321-324

---

**Sujet 10**

X Religion et politique internationale (vision internationale, interventions, le Vatican, la Conférence islamique, la Turquie et l'Union Européenne...)

Lecture :

P. 87-109 Religions et politique internationale

Caillé : 231-242

---

**Sujet 11**

XI Églises et sociétés (dialogue interconfessionnel, œcuménisme, place de l'État)

Lecture :

P. 116-121

---

**Sujet 12**

XII Religion et politique (question de légitimité, la place de la démocratie)  
Athéisme et politique

Lecture :

P. 110-115 et 122-124

Caillé : 155-166 243-263

**Modalités d'évaluation**

**30% *Compte-rendu d'un livre* (liberté de choix) selon le guide de présentation du département de 8 à 10 pages y compris la bibliographie, proposition du sujet à la quatrième semaine du cours, remise en version propre la semaine avant relâche (Je fais circuler un papier pour inscrire vos choix)**

**20% *Exposé oral* sur le sujet du compte-rendu, de 10 minutes, après la semaine de relâche et par ordre alphabétique ce qui nous permettra de lire par l'intermédiaire des collègues une soixantaine de livres.**

**50% *Choix entre examen final* (examen-maison) sur toute la matière du cours, trois questions obligatoires, trois pages par questions, ou *un travail de session* de 10 pages, selon le guide de présentation du département, proposition du sujet après relâche, (je fais circuler un papier) les deux remis, selon le choix, le dernier cours (les questions seront données avant une semaine)**

***Choix obligatoire* entre examen ou travail de session : 9<sup>ième</sup> semaine**

**PÉNALITÉ : 2 points par jour de retard sur chaque exigence y compris les journées fériées et les fins de semaine.**

**Bibliographie****Livres obligatoires**

Bauer, Julien, Politique et religion, Paris, Presses Universitaires de France, Que sais-je? 1999 à la Coop.

Caillé, Alain, sous la direction, Qu'est-ce que le religieux? Paris, La Découverte, 2012, 324 pages à la Coop.

Suggéré : Religion et politique dans les sociétés contemporaines, Presses de l'université Laval, 2006 à la Coop.

**Une bibliographie plus récente vous sera donnée ultérieurement**

Halbwachs Maurice, - Les cadres sociaux de la mémoire, Paris, Albin Michel, 1994.

- Marx, La question juive, Paris, UGE 10/18, 1968.
- Marx et Engels, Sur la religion, Ed. Sociale, 1960.
- Simmel Georges, La religion, (1ere édition 1906), Paris, Circé, 1998.
- Max Weber, - Économie et Société, T1 et 2, Paris, Plon, 1995.
- Hervieu-Léger D. et Willaime J.P., Sociologies et religion - Approches classiques, PUF, 2001.
- Bastide Roger, Éléments de sociologie religieuse, Paris, Armand Colin, 1935
- Baubérot Jean, Vers un nouveau pacte laïc ? , Paris, Seuil, 1990.
- Caillois Roger, L'homme et le sacré, Paris, Gallimard (folio essais), 1950.
- Champion F. et Hervieu-Léger D. (eds.), De l'émotion en religion - Nouveaux et traditions, Paris, Centurion, 1990.
- Champion F., Nizard S. et Zawadzki P. (Eds), Le sacré hors religions, L'Harmattan/AFSR, collection Religions en questions, 2007.
- Eslin Jean-Claude, Dieu et le pouvoir - Théologie et politique en occident, Seuil, 1999.
- Frégosi F. et Willaime J-P. (eds), Le religieux dans la commune – Les régulations locales du pluralisme religieux en France, Genève, Labor et Fides, 2001.
- Gauchet Marcel, - Le désenchantement du monde. Une histoire politique de la religion, Paris, Gallimard, 1985.
- Gisel Pierre et Tétaz J-M, Théories de la religion, Labor et Fides, 2002.
- Lamine Anne-Sophie, La cohabitation des dieux – Pluralité religieuse et laïcité, PUF (Le lien social), 2004.
- Lamine A-S, Lautman F., et Mathieu S (Eds), La religion de l'autre. La pluralité religieuse entre concurrence et reconnaissance, L'Harmattan, Religions en questions, 2008.
- Lenoir Frédéric et Masquelier Ysé T. (eds), Encyclopédie des Religions, T1 et 2, Bayard Edition, 1997.
- Michel Patrick, Politique et religion. La grande mutation, Paris, Albin Michel, 1994.
- Piette A., Les religions séculières, Puf, (Que sais-je ?), 1993.
- Piette A., La religion de près, Paris, Métailié, 1999.
- Piette A, Le fait religieux. Une théorie de la religion ordinaire, Economica, 2003.

- Allouche Benayoun J, Podselver Laurence, Les mutations de la fonction rabbinique, Paris, Observatoire du monde juif, 2003.
- Le judaïsme, La Découverte, Paris, 1996.
  -
- Babès Leila et Oubrou Tareq, Loi d'Allah, loi des hommes. Liberté, égalité et femmes en Islam, Paris, Albin Michel, 2002.
- Charnay Jean-Paul, Sociologie religieuse de l'Islam, Paris, Hachette, 1994.
- Fath Sébastien, Dieu bénisse l'Amérique, Paris, Seuil, 2004.
- Gutwirth Jacques, Vie juive traditionnelle. Ethnologie d'une communauté hassidique. Paris, Éditions de Minuit, 1970.
- Hermon-Belot Rita, L'émancipation des juifs de France, PUF, coll. « Que sais-je ? », Paris, 1999
- Hervieu-Léger Danièle, Vers un nouveau christianisme ? Introduction à la sociologie du christianisme occidental, Paris, Cerf, 1986.
- Hervieu-Léger Danièle, Catholicisme, la fin d'un monde, Paris, Bayard, 2003.
- Isambert F. A., Le sens du sacré, fête et religion populaire, Paris, Edition de Minuit, 1982.
- Lambert Yves, Dieu change en Bretagne, Le catholicisme à Limerzel de 1900 à nos jours, Paris, Cerf, 1985.
- Mervin Sabrina, Histoire de l'islam, Paris, Flammarion (Coll. Champs), 2000, 311 p.
- Michelat G., Potel J., Sutter J., L'héritage chrétien en disgrâce, L'Harmattan, 2003.
- Pelletier Denis, La crise catholique, Paris, Payot, 2002.
- Roy Olivier, L'islam mondialisé, Paris, Seuil, 2002.
- Saint-Blancat C., L'islam de la diaspora, Paris, Bayard, 1997.
- Sayad S., La double absence, Paris, Le Seuil, 1999.
- Sourdel Dominique, L'Islam, Paris, PUF, (Que sais-je ?), 1999.
- Tapia Claude, Juifs sépharades en France, 1965-1985, L'Harmattan, 1986.
- Willaime Jean-Paul, Sociologie du protestantisme, Paris, PUF (coll. Que sais-je), 2005
- Willaime Jean-Paul, La précarité protestante. Sociologie du protestantisme contemporain, Genève, Labor et Fides, 1992.

Champion et D. Hervieu-Léger (eds), De l'émotion en religion, Paris, Centurion, 1990.

Champion Françoise et Cohen Martine, Sectes et démocratie, Paris, Seuil, 1999.

Duval Maurice, Un ethnologue au Mandarom, Paris, PUF, 2002.

Fellous Michèle, A la recherche de nouveaux rites - Rites de passage et modernité avancée, L'Harmattan, 2001.

Sociologie et anthropologie du religieux, enseignement 2009-2010 (Nizard S.)

#### Bibliographie suggérée

-----  
 Durkheim, Emil, Les formes élémentaires de la vie religieuse, Paris, PUF, 1950

Weber, Max, Le savant et le politique, Paris, 1959.

Bauer, Julien, Politique et religion, Paris, Presses Universitaires de France, Que sais-je ? 1999.

Badie, Bertrand et Smouts, Marie-Claude, Le retournement du monde, Sociologie de la scène internationale, Paris, Presses de Sciences Politiques et Dalloz, 1999.

Barberot, Jacques, Laïcité 1905-2005 : entre passion et raison, Paris, Seuil, 2004.

Berger, Peter L. (Ed.), Le réenchantement du monde, Paris, Bayard, 2001.

Delumeau, Jean (Ed.), Le fait religieux, Paris, Fayard, 1993.

Entelis, John P. (Ed.), Islam, Democracy and the State in North Africa, Bloomington, Indiana, University Press, 1997.

Gill, Anthony, Rendering Unto Caesar, The Catholic Church and the State in Latin America, Chicago et Londres, Chicago University Press, 1998.

Haarscher, Guy, La laïcité, Paris, PUF, Que sais-je? 1996.

Hoeber, Rudolph et Piscatori, James (Eds), Transnational Religion and Fading States, Westview Press, 1997, en particulier le chapitre de Baker, Don, « World Religion and National States: Competing Claims in East Asia » et celui de Della Cara, Ralph, « Religious Resources Networks: Roman Catholic Philanthropy in Central and East Europe ».

Jézéquel, Myriam, La justice à l'épreuve de la diversité culturelle, Montréal, Éditions Yvon Blais, 2007.

Juergensmeyer, Marx, *The New Cold War? Religious Nationalism Confronts the Secular State*, Berkeley, University of California Press, 1993.

Letamendia, Pierre, *La démocratie chrétienne*, Paris, PUF, 1993.

Lewis, Bernard, *La formation du Moyen-Orient moderne*, Paris, Aubin, 1995.

Piette, Albert, *Les religiosités séculières*, Paris, PUF, 1993.

Sahliyeh, Emile (Ed.), *Religious Resurgence and Politics in the Contemporary World*, New York, State University of New York Press, 1990.

Numéros spéciaux de revues scientifiques

Duhaime, Jean et Gignac, Alain, *Juifs et Chrétiens, l'À-venir du dialogue*, Théologies, Université de Montréal, Volume 2, no. 1-2, 2003.

*Cultures démocratiques : défis aux fondamentalismes religieux*, *Democratic Cultures : Challenges to Religious Fundamentalism*, Mission, Ottawa, Université St-Paul, vol. XII, n<sup>o</sup> 1, 2005.

## ÉVALUATION DES ENSEIGNEMENTS

Aux termes de l'article 1.6 de la Politique No. 23, les évaluations doivent dorénavant se faire en ligne et en classe, sauf si les circonstances ne permettent pas une évaluation en ligne, auquel cas elles peuvent être faites sur papier.

Les enseignantes et enseignants seront invités à choisir la plage horaire de 30 minutes (dans le 12<sup>e</sup> ou 13<sup>e</sup> cours du trimestre) où ils réserveront du temps pour que les étudiantes et étudiants procèdent à l'évaluation. Pour tous les étudiants de ce groupe-cours, la période sera alors limitée à cette journée précise. Dans les autres cas, la période entière de deux semaines sera ouverte pour tous les étudiants du groupe-cours.

À noter que cela ne s'applique pas aux 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles.

<http://www.evaluation.uqam.ca>

## POLITIQUE 16 SUR LE HARCÈLEMENT SEXUEL

Le harcèlement sexuel se définit comme étant un comportement à connotation sexuelle unilatéral et non désiré ayant pour effet de compromettre le droit à des conditions de travail et d'études justes et raisonnables ou le droit à la dignité.

La Politique 16 identifie les comportements suivants comme du harcèlement sexuel :

1. Manifestations persistantes ou abusives d'un intérêt sexuel non désirées.
2. Remarques, commentaires, allusions, plaisanteries ou insultes persistants à caractère sexuel portant atteinte à un environnement propice au travail ou à l'étude.
3. Avances verbales ou propositions insistantes à caractère sexuel non désirées.
4. Avances physiques, attouchements, frôlements, pincements, baisers non désirés.
5. Promesses de récompense ou menaces de représailles, implicites ou explicites, représailles liées à l'acceptation ou au refus d'une demande d'ordre sexuel.
6. Actes de voyeurisme ou d'exhibitionnisme.
7. Manifestations de violence physique à caractère sexuel ou imposition d'une intimité sexuelle non voulue.
8. Toute autre manifestation à caractère sexuel offensante ou non désirée.

Pour plus d'information :

[http://www.instances.uqam.ca/ReglementsPolitiquesDocuments/Documents/Politique\\_no\\_16.pdf](http://www.instances.uqam.ca/ReglementsPolitiquesDocuments/Documents/Politique_no_16.pdf)

Pour rencontrer une personne ou faire un signalement :

Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement :  
514-987-3000, poste 0886

<http://www.harcelement.uqam.ca>

## LE CENTRE PAULO FREIRE

Le Centre Paulo Freire, qui est animé par des étudiantes et étudiants de deuxième et troisième cycles, sera ouvert 5 jours par semaine, au local A-3645. Le Centre offre un service d'appui académique aux étudiantes et étudiants inscrits dans les programmes de science politique. Pour connaître leurs heures d'ouverture, veuillez composer le 514 987-3000, poste 2544.

## PLAGIAT

### *Règlement no. 18 sur les infractions de nature académique*

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes ;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- la transmission d'un travail pour fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis pour fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant ;
- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédation, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les sanctions reliées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du Règlement no. 18.

Pour plus d'information sur les infractions académiques et comment les prévenir : [www.integrite.uqam.ca](http://www.integrite.uqam.ca)

## ENTENTE D'ÉVALUATION

### 6.4 Modalités d'application de l'évaluation et de la notation

- a) Si un examen fait partie des modalités d'évaluation, il ne peut intervenir dans le résultat global pour plus de cinquante pour cent (50%). Les autres éléments d'évaluation ne sont pas assujettis à cette disposition ;
- b) si l'évaluation porte sur un unique travail de trimestre, la production de ce travail doit donner lieu à plus d'une évaluation et à l'attribution d'une notation d'étape ;
- c) au fur et à mesure que sont effectuées les évaluations et notations d'étape, l'étudiante, l'étudiant doit en être informé.

### 6.9.2 Objet de l'entente d'évaluation

Compte tenu de ces informations, une entente doit intervenir entre la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues responsable du groupe-cours et les étudiantes, étudiants inscrits à ce groupe-cours sur les aspects particuliers suivants :

- a) le nombre et les échéances des évaluations;
- b) la pondération respective des contenus ou objets d'évaluation dans l'évaluation globale.

Cette entente doit respecter les modalités et échéances déjà établies, lorsque s'effectue une évaluation commune à plusieurs groupes d'un même cours.

### 6.9.3 Procédure

Cette entente doit être consignée et doit intervenir dans les deux semaines qui suivent le début officiel des cours (ou dans un laps de temps proportionnel s'il s'agit d'un cours à horaire spécial). L'entente à laquelle souscrivent la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues et la majorité des étudiantes, étudiants présents doit être signée par la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues et par deux étudiantes, étudiants du groupe-cours qui agissent alors à titre de témoins.